

# BUDGET 2023

## COMMENTAIRES

**Anne Masson**

**Bourgmestre**

**en charge des Finances et du Budget**



VILLE DE  
**WAVRE**



# SOMMAIRE

- 1 Introduction**
- 2 Service ordinaire**
  - 2.1 Résultat général**
  - 2.2 Recettes exercice propre**
  - 2.3 Dépenses exercice propre**
- 3 Service extraordinaire**
- 4 Les grandes orientations du budget 2023**
- 5 Conclusions**



# 1 Introduction

20/12/2022



VILLE DE  
WAVRE

**Chers collègues,  
Mesdames, Messieurs,**

Il y a quelques semaines, un grand hebdomadaire francophone faisait sa « une » avec une question inquiétante :

## **Les communes sont-elles au bord de la faillite ?**

Une question inquiétante mais d'une cruelle vérité... Les finances communales sont mises à rude épreuve depuis longtemps déjà...

Les différentes réformes prises à d'autres niveaux de pouvoirs (pensions, tax-shift, compensations fiscales...), la crise sanitaire, les inondations de juillet 2021, et à présent, la hausse importante de l'inflation, les multiples indexations et la flambée des prix de l'énergie et des matières premières rendent la préparation du budget communal extrêmement difficile.



Gérer, c'est prévoir, dit-on... Cela devient impossible à l'heure actuelle où l'incertitude est devenue la norme.

La préparation du budget 2023 a été certainement l'exercice le plus périlleux de ces vingt dernières années. Nous sommes passés par toutes les couleurs d'un arc-en-ciel, mais d'un arc-en-ciel en noir et blanc. La première estimation du déficit s'élevait, fin octobre, à 6 millions...

Pour arriver à présenter aujourd'hui un budget en équilibre, il a fallu revoir et reporter des projets structurants, diminuer les engagements de personnel, réduire des dépenses parfois essentielles, reprendre des provisions prudemment constituées...

C'est un exercice difficile et compliqué. Un exercice qui devra être mené encore avec plus de sévérité durant toute l'année 2023. En effet, cette année, nous avons été sauvés in extremis par un versement inattendu de 14 mois des recettes de l'impôt des personnes physiques au lieu des 12 que compte une année civile. Nous savons, d'ores et déjà, que le miracle ne se produira plus et que l'an prochain, présenter un budget à l'équilibre relèvera de l'exploit. Véritablement...

Comme chaque année, je vous propose de découvrir le budget traduit en chiffres et tableaux :

# 2 Service ordinaire

## 2.1 Résultats globaux



Le budget ordinaire se présente avec un résultat global en boni de 514.040 € qui provient de :

Évolution des résultats	Ex 2022	Ex 2023	Différence
Solde de l'exercice propre	560.129 €	0 €	- 560.129 €
Solde exercices antérieurs	2.146.141 €	1.029.040 €	-1.117.101 €
Soldes des prélèvements	- 2.185.000 €	- 515.000 €	1.670.000 €
Résultat global	521.270 €	514.040 €	-7.230 €

Cette année, nous prévoyons des prélèvements sur le service ordinaire à hauteur de 0,5 million afin d'alimenter le fonds de réserve extraordinaire.

Le résultat de l'exercice propre de 2023 se présente en **équilibre**.

# Exercice propre

## 2.2 Les Recettes

À l'exercice propre, les recettes du service ordinaire atteignent le montant de **57.804.667 €** au budget 2023 contre 49.822.392€ au budget 2022, soit une **augmentation** de 7.982.275 € ou **16 %** comparé à l'exercice précédent.

Les principales recettes se définissent comme suit :

- Le financement général des communes
- Les taxes et impositions
- Les recettes liées à l'activité industrielle
- Les autres recettes



# Résultats de l'exercice propre



- **Le financement général des communes**

Le financement général des communes est établi à 7.941.416 € ce qui représente **13,7 %** des recettes et une augmentation de 1.261.658 € (19%) par rapport au montant attribué en 2022.

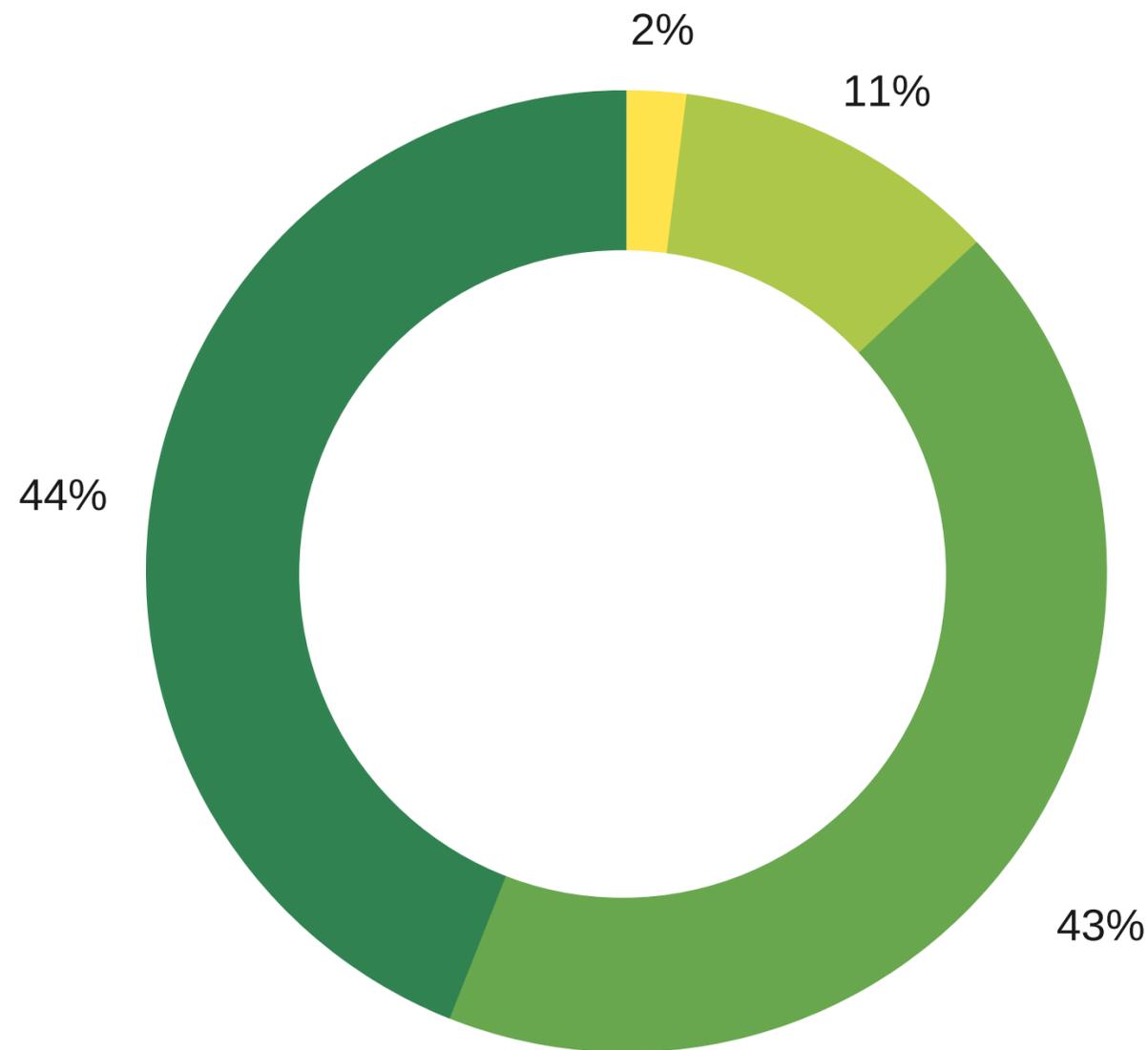
- **Les taxes et impositions**

Les taxes et impositions s'élèvent à 36.069.000 € soit **62,4 %** des recettes de l'exercice propre. Ces recettes sont en augmentation de 4.847.000 € (15,5 %).

Avec un taux de l'IPP à 6,8 % et du PRI à 1680, la fiscalité est toujours parmi les plus basses de Belgique et garantit aux Wavriens leur situation qui reste privilégiée de citoyens les moins taxés.

Chaque année, nous rappelons qu'à Wavre, il n'y a pas de taxes sur le personnel occupé, sur la force motrice, les enseignes et réclames lumineuses, les locaux, les bureaux, les activités économiques, en général. Ceci dans le but de favoriser l'entreprenariat et la création d'emplois.

# Les taxes et impositions



**Automobiles - 2 %**



**Taxes locales - 11 %**



**IPP - 43 %**



**PRI - 44 %**

**Total des impositions**

**36.069.000 €**

**62 % des recettes**



Les taxes et impositions se subdivisent en **4 catégories** :

Le revenu des **additionnels à l'impôt des personnes physiques** est évalué à 15.470.000 €. Ce montant représente 26,8 % des recettes prévues à l'exercice propre. Cette évaluation est en augmentation de 3.676.000 € par rapport à l'an passé soit 31,2 %

Cette très forte augmentation représente 14 mois de fiscalité. Elle est due en partie à une modification de la comptabilité fédérale qui permet d'anticiper la perception de l'additionnel dans les communes de 2 mois.

Cela sauve le budget 2023 ... Tout ce qui a pu être dit l'an passé sur la baisse du rendement de la fiscalité que nous avons attribué aux effets de la crise sanitaire est donc démenti... En introduction, je vous parlais d'un miracle. Le voici ! Évidemment, cette manne quasi céleste ne nous sauvera qu'une fois !

Le revenu des additionnels au **précompte immobilier** s'élève à 16.029.000€, ce qui représente 27,7 % des recettes prévues à l'exercice propre et croît de 6,8 % (1.025.000 €) par rapport au budget 2022.

La taxe sur les **automobiles**, en l'absence de prévisions, est estimée au même montant que l'an dernier soit 598.000 €.

Les **autres taxes et redevances** perçues par la Ville sont estimées à 3.972.099 €. Cette prévision a augmenté de 146.000 € par rapport à celle de l'année dernière, principalement du fait de l'augmentation du complément régional.

# Résultats de l'exercice propre

## • Les recettes liées à l'activité industrielle

s'élèvent à **3 millions** € et sont, notamment :

- Le dividende prévu du REW de 1.200.000 €
- La redevance de 653.483 € pour l'occupation du domaine public par les gestionnaires du réseau électrique, à savoir notre REW pour le réseau de distribution et ELIA pour le réseau local, plus celles concernant le réseau gazier pour 353.156 € et celle pour le réseau de l'eau d'in BW pour 168.087 €
- Le dividende de l'intercommunale de gaz à concurrence de 798.979 €



# Résultats de l'exercice propre



## • Les autres recettes

représentent **10,8 millions** € ou 18,7 % des recettes de l'exercice propre et proviennent principalement de :

- La redevance « concession parkings » : 0,8 million
- Différents pouvoirs subsidants, notamment en matière :
  - de subsides octroyés pour les APE (aide à la promotion de l'emploi) et réductions de cotisations patronales pour les groupes cibles : 1,9 million
  - de subsides de fonctionnement des écoles : 0,8 million
  - d'intervention ONE pour les crèches et accueillantes : 1,2 million
- La participation de tiers dans le coût de diverses prestations réalisées à leur profit : 1,4 million €, principalement :
  - Intervention des parents dans les frais de garderie, de repas, de crèche, des accueillantes, des plaines de vacances
  - Inscriptions IFOSUP
- Locations immobilières et logements sociaux : 0,5 million
- Intérêts de placements : 0,1 million
- D'autres recettes viennent s'ajouter. Elles proviennent de l'utilisation de différentes provisions (2 millions) que nous avons prudemment mises en réserve

# Service Ordinaire - Provisions



400.000 €



**Recettes  
additionnelles**

400.000 €



**Jeu de  
Jean et Alice**

600.000 €



**Énergie**

300.000 €



**Indexations**

300.000 €



**Fonds de  
relance**

**= 2 M €**

# Exercice propre

## 2.3 Les Dépenses

Les dépenses du service ordinaire de l'exercice propre s'élèvent à **57.804.666 €**, ce qui représente une **augmentation** de 8.542.403 € ou **17,3 %** comparé à l'exercice précédent.

Les principales dépenses se définissent comme suit :

- Les dépenses de personnel
- Les dépenses de fonctionnement
- Les dépenses relatives à la dette
- Les dépenses relatives aux transferts



# Exercice propre - Les Dépenses

## • Les Dépenses de personnel

se montent à **25.307.252 €** soit **43,8 %** des dépenses et augmentent de 2.758.273 € ou 12,2 % ce qui s'explique par :

- Les indexations successives
- Les promotions et évolutions de carrière
- La pleine charge des engagements de 2022
- Le Plan d'embauche a été fortement réduit :
  - 24 engagements sur les 47 demandes dont 12 pour la crèche de Wavre Nord. Citons entre autres l'engagement d'un fossoyeur, d'un responsable énergie, d'un chef de projet pour l'extrascolaire ...
- La **cotisation de responsabilisation** qui a plus que doublé cette année. Le tableau qui suit l'illustre.

# Les dépenses : évolution de la cotisation de responsabilisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
271.783 €	480.017 €	1.041.837 €	1.143.552 €	1.375.952 €	1.596.064 €	1.829.646 €
Ex antérieur	Ex antérieur	Ex antérieur	Ex antérieur	Ex propre	Ex propre	Ex propre

+ 562.000 € entre 2022 et 2023



# Exercice propre - Les Dépenses

## • Les Dépenses de fonctionnement

s'élèvent à **8.755.716 €**, soit **15,1 %** des dépenses de l'exercice propre. Elles augmentent de 1.539.543 € (21,3%) :

<b>Adm.générale - Assurance</b>	<b>2.589.896 €</b>
<b>Patrimoine privé</b>	<b>290.000 €</b>
<b>Voirie</b>	<b>1.291.100 €</b>
<b>Justice - Police</b>	<b>11.000 €</b>
<b>Commerce - Industrie</b>	<b>603.500 €</b>

<b>Enseignement</b>	<b>1.669.100 €</b>
<b>Biblio, éducation populaire, arts</b>	<b>951.700 €</b>
<b>Cultes</b>	<b>17.500 €</b>
<b>Aide sociale et familiale</b>	<b>656.300 €</b>
<b>Cimetières et Urbanisme</b>	<b>232.500 €</b>
<b>Immondices et eaux usées</b>	<b>443.120 €</b>

L'augmentation des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2023 est principalement **expliqué** par :

- L'explosion des dépenses énergétiques (+ 1,1 million)
- L'ouverture de la nouvelle crèche au parc d'affaires (+ 0,1 million)
- L'augmentation des frais informatiques (+ 0,1 million)
- L'augmentation des repas scolaires (+ 50.000€ non répercuté sur le prix payé par les familles)

En ce qui concerne les actions identifiées par la **Task Force**, il reste un budget disponible de 260.180 €, budget qui sera alloué au cours de cet exercice.

Nous maintenons les actions en faveur de la jeunesse et de participation à la citoyenneté. Nous renforçons également les mesures pour le développement durable, la mobilité ou l'environnement. De nombreuses actions du Plan Énergie Climat seront chiffrées en 2023 et seront vraisemblablement intégrées lors de la première modification budgétaire de juin prochain, soit à l'ordinaire soit en investissements.

# Exercice propre - Les Dépenses

- **Les Dépenses relatives à la dette**

s'élèvent à 948.402 € soit 1,6 % des dépenses de l'exercice propre. Ces dépenses sont en augmentation de 0,2 million par rapport à l'exercice précédent.

Le niveau d'endettement de notre ville reste toujours faible en comparaison aux autres institutions publiques. Le solde de la dette à rembourser au 01/01/2022 est de 10.498.000€.

<b>Montant de la dette / habitant</b>			
<b>Wavre</b>	<b>Province</b>	<b>Cluster</b>	<b>Région</b>
<b>27,02 €</b>	<b>134 €</b>	<b>155 €</b>	<b>160 €</b>

# Exercice propre - Les Dépenses

- **Les Dépenses relatives aux transferts**

Les dépenses relatives aux transferts s'élèvent à 22.793.295,75 € soit **39 %** des dépenses de l'exercice propre. Elles augmentent de 4.054.012,97 € ou 21,6 % par rapport à 2022.

Les principales dépenses de transfert se ventilent comme suit :

	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Dotation Zone de Police</b>	<b>6.300.000 €</b>	<b>7.500.000 €</b>
<b>Dotation ordinaire au CPAS</b>	<b>5.800.000 €</b>	<b>8.300.000 €</b>
<b>Dotation ordinaire Zone de Secours</b>	<b>968.239 €</b>	<b>1.066.181 €</b>

<b>(Répartition Dépenses de transfert - suite)</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Subside octroyé au S.I.</b>	<b>394.600 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Subside octroyé pour le JJA</b>	<b>400.000 €</b>	<b>400.000 €</b>
<b>Subside à la RCA Wavrienne</b>	<b>1.175.000 €</b>	<b>1.715.000 €</b>
<b>Subside à la RCA des Sports</b>	<b>1.431.000 €</b>	<b>1.759.600 €</b>
<b>Subside aux fabriques d'église</b>	<b>77.450 €</b>	<b>127.290 €</b>
<b>Subside aux équipes sportives</b>	<b>147.100 €</b>	<b>143.825 €</b>
<b>Chèques sport accordés aux jeunes</b>	<b>55.000 €</b>	<b>55.000 €</b>

<b>(Répartition Dépenses de transfert - suite)</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Subsides aux associations culturelles</b>	<b>55.350 €</b>	<b>65.105 €</b>
<b>Réduction télédistribution aux handicapés</b>	<b>3 000 €</b>	<b>3 000 €</b>
<b>Subside ACW - Association des commerçants</b>	<b>20.000 €</b>	<b>20.000 €</b>

- La dotation au CPAS a été scindée en deux : une dotation ordinaire de 6.752.747€ et une dotation spécifique pour cotisations de responsabilisation de 1.547.253 € (en exercices antérieurs). La dotation globale au CPAS a donc augmenté de 2.500.000 € soit 43,1%.
- La dotation à la Zone de Police augmente de 1,2 million (19 %). Les subventions fédérales s'élèvent à 3.500.000€. Même si elles augmentent de 400.000€, cela ne représente qu'un tiers de l'augmentation du budget de la zone de police.
- La dotation à la Zone de Secours augmente de 0,1 million
- Augmentation du Fonds de Développement commercial de 0,1 million
- Le subside pour l'organisation du Jeu de Jean et Alice s'élève à 0,4 million
- La contribution à la RCA Sucrerie augmente de 0,5 million
- Le subside à la RCA des sports augmente de 0,3 million

# ③ Service extraordinaire



Cette année, le montant total de nos investissements s'élèvera à 42.700.000 €.

Comme en 2022, des investissements ont été reportés pour des raisons de prudence afin de ne pas mettre en péril notre équilibre financier futur. Il n'y aura donc pas de projet de piscine inscrit au budget initial.

Certains investissements, déjà inscrits au budget de l'an dernier, vont poursuivre leur cheminement administratif, comme la rénovation de l'Hôtel de Ville ou de l'Eglise Saint Jean-Baptiste. Un montant de 275.000€ est inscrit pour la Basilique Notre Dame. Il s'agit de travaux de traitement de la toiture. C'est un préalable à l'inscription des travaux de rénovation complète dont le dossier technique est en cours de finalisation.

Comme l'an dernier, nous avons sélectionné les projets qui s'inscrivent dans le cadre des subsidiations RENOWATT (transition énergétique) ou PIMACY/PIWACY (mobilité active).

Le financement des dépenses d'investissements est prévu comme suit :

- Subsidés prévus : 13.860.000 €
- Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire de 17.420.000 €
- Emprunts : 11.460.000 €

Un montant de 12.400.000 € est prévu pour alimenter le fonds de réserve extraordinaire.

**Le programme d'investissements de l'exercice 2023  
se ventile comme suit**

●	<b>Administration générale</b>	<b>8.828.000 €</b>
●	<b>Patrimoine privé</b>	<b>645.000 €</b>
●	<b>Dotation Zone de Police</b>	<b>124.000 €</b>
●	<b>Équipements voiries</b>	<b>15.532.000 €</b>
●	<b>Enseignement</b>	<b>3.040.000 €</b>
●	<b>Culture - Loisirs - Sports</b>	<b>3.512.500 €</b>
●	<b>Aide sociale et familiale</b>	<b>315.500 €</b>
●	<b>Cultes</b>	<b>10.369.200 €</b>
●	<b>Égouttage</b>	<b>162.723 €</b>
●	<b>Cimetières</b>	<b>35.000 €</b>
●	<b>Urbanisme</b>	<b>150.000 €</b>

# 4 Les grandes orientations du budget 2023

- **Famille**
- **Économie**
- **Cadre de vie**
- **Bien vivre ensemble**
- **Culture et Tourisme**
- **Prévention et sécurité**



# ● Famille

- **Ouverture Crèche Wavre Nord**
- **Co-accueils Limal --> crèche**
- **Activités sportives parents/enfants**
- **Appel à projets Focus Jeunes**
- **Rouleau sacs organiques --> Ménage**
- **Rouleau sacs poubelle --> PBS**
- **Jeunesse "Ça bouge dans notre commune"**



# ● Économie

- **Poursuite Fonds Développement commercial**
- **Animations en centre-ville**
- **Actions en faveur de l'économie et des entreprises wavriennes**
- **Chèques cadeaux locaux**
- **Workshop pour entreprises locales**
- **Formations numériques --> commerçants**



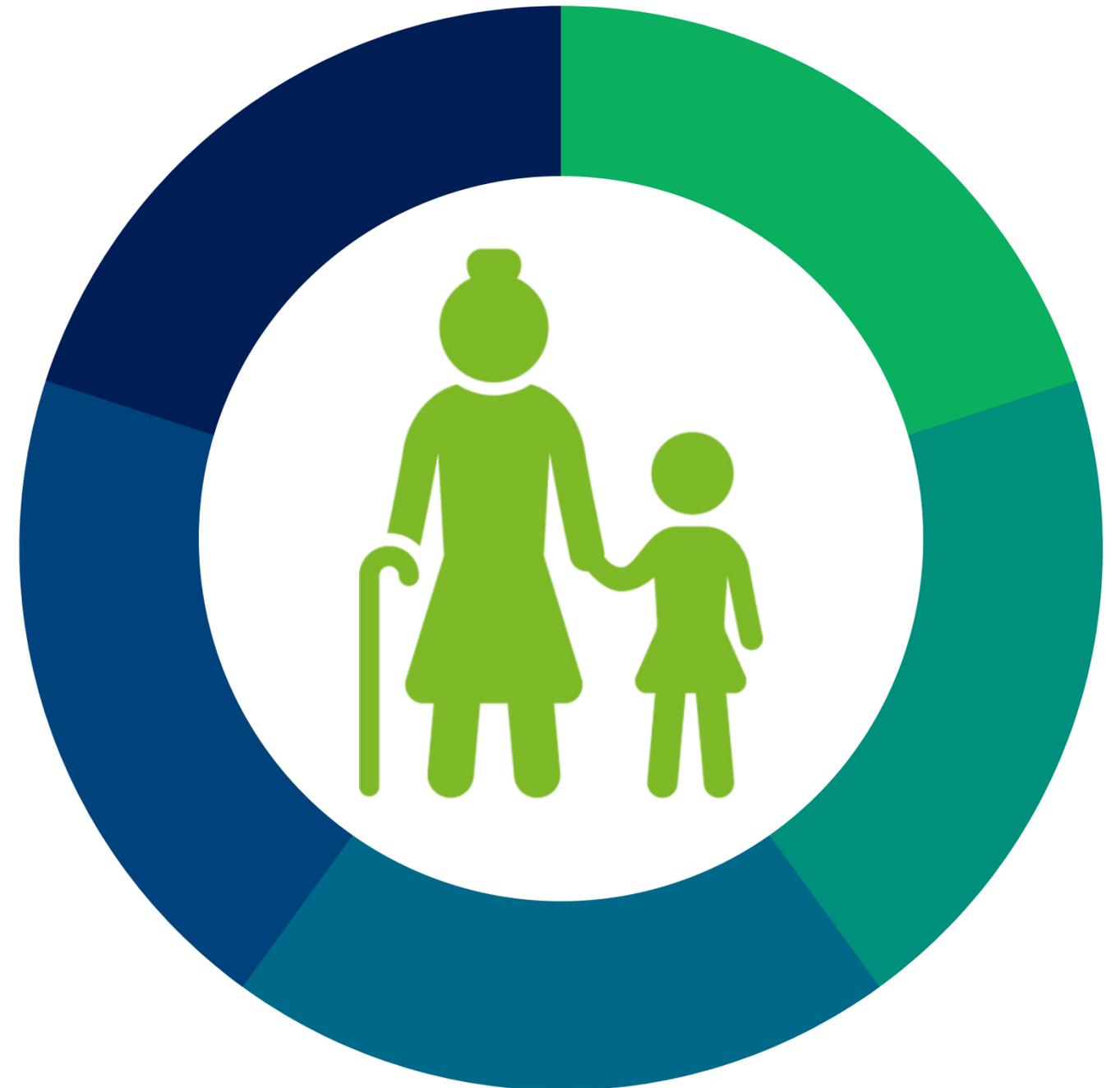
# ● Cadre de vie

- **Lutte inondations : primes aux citoyens / aménagements**
- **Entretien bassins d'orage**
- **Renowatt - rénovation énergétique bâtiments**
- **Restauration HDV + SJB**
- **Toiture basilique NDBW**
- **Réfection nombreuses voiries**
- **Rénovation de salles communales**
- **Création parc milieu urbain (Henri Berger)**
- **PAEDC dans les écoles**
- **Primes vélo, cadenas + végétalisation façades**



# ● **Bien vivre ensemble**

- **Renforcement de la démarche participative**
- **Woman Wavre**
- **Construction d'un nouveau stade de football**
- **Journée du Bien-être animal**
- **Chèques sport pour les jeunes**



# ● Culture & Tourisme

- **Jeu de Jean et Alice**
- **Programme "Culture à l'école"**
- **Soutien aux associations culturelles**
- **Animations en bibliothèque**
- **Installation panneaux entrées de ville**
- **Valorisation de la villa romaine**



# ● Prévention et Sécurité

- **Achat véhicule**
- **Sécurité routière**
- **Renforts RH**



# 5 Conclusions

En date du 13 décembre, nous avons reçu un courrier émanant du Ministre des pouvoirs locaux. Cette missive nous met gentiment en garde pour l'avenir. Elle nous prévient que, l'an prochain, la prévision de l'IPP retrouvera son rythme normal de comptabilisation sur 12 mois et que l'inflation devrait diminuer réduisant dans la foulée l'augmentation du financement général des communes. Il nous est donc recommandé d'agir avec la plus grande prudence. Cela, nous l'avons fort bien compris...

Cette année, nous nous en sommes sortis in extremis. Nous avons pu résoudre la terrible équation : équilibrer le budget sans toucher aux taxes en intégrant la hausse des coûts de l'énergie, des matières premières et les indexations tout en augmentant, de manière significative, l'effort de solidarité et les balises climatiques. Mais nous savons pertinemment bien que nous avons pu bénéficier d'un artifice.

# 5 Conclusions



La question fondamentale n'est donc aujourd'hui pas résolue. Nos dépenses incompressibles continueront à augmenter sans avoir les recettes qui les compensent.

Comme je l'ai annoncé lors de la passation de pouvoirs, et bien avant, lors des commentaires des budgets précédents, il faudra, impérativement, se donner une nouvelle feuille de route, une nouvelle culture d'entreprise, redéfinir une trajectoire, se réinventer.

Dès l'entame de la nouvelle année, le Collège et l'administration travailleront d'arrache-pied dans ce but. Cela créera peut-être des crispations mais nous n'aurons plus le choix. Ce travail délicat nécessitera de la rigueur, de la transparence, du courage et de la fermeté.

Nous allons faire nôtre une réplique de Sweeney Todd, dans le film de Tim Burton, Le diabolique barbier de Fleet Street : « Quand les temps sont durs, il s'agit d'être aussi dur qu'eux. »

Anne MASSON  
Bourgmestre

**"Quand les temps sont durs,  
il s'agit d'être aussi dur qu'eux"**

**Sweeney Todd, Le diabolique barbier de Fleet Street**

